

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
LE'H LE'HA
SAMEDI 20 OCT. 2007
8 MAR'HECHVAN 5768

41^e année

5

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

De l'enfant à l'homme

La société occidentale, heureuse et satisfaite, légitimement fière du degré de prospérité inégalé jusqu'ici auquel elle est parvenue, a dressé à l'enfant un véritable piedestal. Avec beaucoup de justesse et peut-être un peu moins de conscience, elle a pris coutume de le considérer comme l'espoir d'un avenir meilleur, une annonce de lendemains plus beaux. Quoi de plus exact qu'une telle vision? Pourtant, comme toutes les conceptions générales, celle-ci ne révèle sa valeur véritable qu'après analyse de ses applications concrètes. Or, bien souvent, l'enfant est simplement devenu le jouet de sur-enchères publicitaires qui, loin de développer son immense potentiel, n'en ont fait qu'un acteur suractif de la consommation marchande. Alors que le passage du temps et l'évolution du monde semblaient l'avoir tiré de son statut rabaissé des siècles passés, voici que sa nouvelle position l'a transformé en une sorte d'idole encensée et, par là même, esclave de désirs futiles que d'autres ont pensé pour lui. La santé d'une société se mesure aussi au

temps et au soin qu'elle apporte à ses enfants. Sans doute est-il utile, dès lors, de s'interroger: pourquoi une telle dérive? Comment l'enfant a-t-il pu être réduit à une telle condition?

La réponse tient en un mot: éducation. "Eduque l'enfant selon son chemin; quand il aura grandi, il ne s'en détournera pas" dit la tradition juive. De fait, l'éducation est un processus long, complexe et essentiel. Elle est une action de chaque instant et passe tant par l'exemple des parents que par l'enseignement donné. L'enfant est porteur de tous les possibles. Il deviendra un être pleinement libre et conscient. Il sera alors en mesure d'assumer ses choix de la manière la plus réelle et la plus profonde. Et ses choix ne lui seront dictés par personne. Former un homme ou une femme libre, c'est lui donner les moyens d'interpréter le monde et ainsi d'en être l'acteur et non le simple sujet passif.

C'est le rôle de l'éducation juive authentique pour chacun de nos enfants. Pour un monde meilleur et sans doute un peu plus.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Le'h Le'ha : du moi au moi

Dieu dit à Abraham : "pars pour toi, de ton pays natal, de ton lieu de naissance et de la maison de ton père, vers la terre que Je te montrerai" (Genèse 12 :1).

Il y a trente siècles, vivait un homme qui, à l'âge de soixante-quinze ans, pouvait regarder en arrière sur une vie d'accomplissement réellement sans précédent. Jeune enfant, son esprit inquisiteur avait discerné une vérité grandiose dans les mécanismes de l'univers, et il vint à connaître le D.ieu Unique.

Homme seul dressé contre le monde entier, il se battit contre le paganisme enraciné de son temps, conduisant de nombreux hommes à une vie de croyance monothéiste et de moralité.

Et puis vint l'appel divin : "Pars! pars de ton pays, de ton lieu de naissance et de la maison de ton père, vers la terre que Je te montrerai". Maintenant que tu as pris conscience de l'entière capacité de tes forces conscientes, dit D.ieu à Abraham, "pars pour toi" pour ton véritable moi. Je te montrerai une terre qui est l'essence même de ta personne, une terre qui s'étend au-delà de la "terre", du "lieu de naissance" et de "la maison paternelle" que tu connais.

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT LE'H LE'HA

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 18h 35 • Sortie 19h 40

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	18.15	Bordeaux	18.53	Grenoble	18.28
Lyon	18.30	Toulouse	18.47	Montpellier	18.37
Marseille	18.31	Nice	18.24	Lille	18.31
		Nancy/Metz	18.20		

à partir du dimanche 14 octobre 2007

Heure limite du Chema : 10h52

Pose des Téléphones : 7h06



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr

www.loubavitch.fr

Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

L'instinct, l'environnement et la raison

Les facteurs innombrables intervenant pour faire de nous ce que nous sommes peuvent être regroupés en trois catégories : ce qui est inné, ce qui est le produit de la formation initiale et ce qui est acquis plus tard.

Nous commençons une vie déjà programmée avec des penchants et des inclinations qui forment le psychisme inné et le caractère. Et puis commence, depuis le moment de la naissance, l'influence de notre environnement, quand les parents, les maîtres et les amis impriment leurs manières et leurs attitudes sur nos âmes. Enfin, une troisième et dominante influence s'exerce lorsque l'on atteint la maturité intellectuelle : seul l'homme, dans la création de D.ieu, a été nanti d'un intellect objectif avec lequel il peut, dans une grande mesure, choisir les stimuli auxquels il sera exposé et la manière dont il en sera affecté. Avec son esprit, il a la force de se développer au-delà et même à l'inverse de son moi génétique et conditionné. C'est là le sens plus profond des mots "ta terre", "ton lieu de naissance" et "la maison de ton père". Dans l'appel de D.ieu à Abraham. "Erets", le mot hébreu pour "pays" et "terre" est étymologiquement lié au mot "Ratsone" qui signifie "volonté" et "désir" ; c'est pourquoi "ton pays" se traduit aussi par "tes désirs naturels". "Ton pays natal", "Moladeté'ha", est une référence à l'influence de la maison et de la société. Et "Beth Avi'ha" : "la maison de ton père" se réfère à l'homme comme être mûr et rationnel, forgeant sa tournure d'esprit, son caractère et son comportement avec l'objectivité transcendante de son intellect.

Selon les critères conventionnels, cela constitue l'étape ultime de l'accomplissement humain : le développement de ses instincts

naturels, l'assimilation de vérités apprises et observées, et la transformation du moi à travers l'arbitrage objectif de l'esprit.

En réalité, pourtant, l'intellect est encore une partie de notre humanité, restant toujours sujet aux déficiences et aux limites de l'état d'homme ; alors qu'il peut surmonter les limites de ce qui est inné ou marquant, l'intellect n'est jamais véritablement libre de l'ego et de ses préjugés. Mais il existe un moi plus élevé pour l'homme, un moi libre de toutes les limites de l'être humain. C'est l'étincelle de divinité qui est au cœur de son âme : l'essence divine que D.ieu a insufflée en lui, l'image de D.ieu selon laquelle il a été créé : le "Erets" que D.ieu a promis de montrer à Abraham. Dans son itinéraire de découverte, Abraham dut quitter "le pays, le lieu de naissance", la maison paternelle de sa Mésopotamie natale ; il rejeta bien évidemment la culture païenne de Our Kasdim et de Haran. Mais ce n'est pas de ce départ dont D.ieu parle. Abraham reçut cet appel dans sa huitième décennie ; de nombreuses années après avoir renoncé au mode de vie païen de sa famille, de son lieu de naissance, reconnu D.ieu et exercé une profonde influence sur sa société. Et pourtant, il reçut un ordre : "pars ! Sors de ta nature, sors de tes habitudes, sors de ta logique. Après avoir rejeté tes origines négatives et idolâtres, tu dois maintenant aussi transcender ton passé positif. Dépasse-toi même si tu es déjà parfait. La perfection humaine n'est pas suffisante". Car tout accomplissement humain, fut-il intellectuel, reste limité et circonscrit à la nature humaine. Tel fut donc le premier commandement divin au premier Juif : "sors de tes limites pour accéder au "moi" que seul Moi Je peux te montrer, ce moi qui fait corps avec Moi".

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 14 oct. - 2 'Hechvan

Mitsva négative n° 353: C'est l'interdiction qui nous a été faite de chercher à avoir des contacts avec les femmes pour lesquelles il nous est défendu d'avoir des rapports intimes même si nous n'allons pas jusque là.

Mitsva positive n° 149: Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les signes de pureté des animaux domestiques et du gibier, soit des bêtes qui ruminent et ont le sabot fendu, ce qui les rend aptes à la consommation.

Lundi 15 oct. - 3 'Hechvan

Mitsva positive n° 150 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les indices de pureté chez les oiseaux, dont seuls certains sont autorisés à la consommation.

Mitsva positive n° 151: Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les indices de pureté chez les sauterelles.

Mitsva positive n° 152: Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les indices de pureté des poissons.

Mitsva négative n° 172: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer une bête impure, domestique ou sauvage.

Mitsva négative n° 174: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un oiseau impur.

Mardi 16 oct. - 4 'Hechvan

Mitsva négative n° 173: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer des poissons impurs.

Mitsva négative n° 175: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des insectes ailés.

Mitsva négative n° 176: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer ce qui rampe sur le sol.

Mitsva négative n° 177: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer des petits animaux rampants qui se développent dans des substances organiques en décomposition.

Mitsva négative n° 178: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des êtres qui se développent dans les graines et dans les fruits.

Mercredi 17 oct. - 5 'Hechvan

Mitsva négative n° 179: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un être rampant quelconque, qu'il soit aquatique, ailé ou terrestre.

Mitsva négative n° 180: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un animal mort naturellement (Névélâ).

Mitsva négative n° 188: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la chair d'un taureau condamné à la lapidation, même s'il a été abattu rituellement avant d'avoir été lapidé.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot
sur notre site www.loubavitch.fr
et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par
"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
Tiré à 27.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 5.000 ex ISSN 1762 - 5440

Je suis jaloux de toi !

L'autre soir à Jérusalem, alors que je commandais une pizza, j'entendis quelqu'un derrière moi proposer à des clients de faire un "Farbrenguen", une réunion 'hassidique. Je me retournai pour voir qui pouvait être ce Hassid mais je fus surpris de voir que c'était un jeune garçon portant une chemise noire serrée et arborant des cheveux hérissés, bref, une tenue peu habituelle dans le milieu 'hassidique...

Je lui souris: il avait sans doute utilisé le mot "Farbrenguen" pour attirer mon attention. Il m'a alors posé toutes sortes de questions.

"Oui, répondis-je, je suis un 'Habadnick... Oui j'ai vu le Rabbi de près... Oui, j'ai reçu un billet d'un dollar de sa main..."

Il voulait savoir si j'avais sur moi un dollar du Rabbi. "Oui, bien sûr" ai-je répondu.

"Pouvez-vous me le donner?" demanda-t-il à brûle-pourpoint.

Si seulement vous aviez pu voir son regard à ce moment-là! Il voulait tellement avoir un dollar du Rabbi!

Comme vous le savez, durant de nombreuses années, chaque dimanche, et à chaque occasion, le Rabbi distribuait des billets d'un dollar à tous ceux qui passaient devant lui. Alors qu'il avait déjà quatre-vingt, quatre-vingt dix ans même, le Rabbi restait debout de longues heures d'affilée pour recevoir des gens qui venaient du monde entier lui demander sa bénédiction.

Le Rabbi désirait rencontrer chacun, le saluer, le bénir. Le dollar devait être remis à la charité. Cependant, celui qui le recevait préférait souvent le garder et en donner un autre, ou plusieurs autres, à la place à la Tsédaka (charité).

Je montrai à mon nouvel ami un dollar que je gardais toujours sur moi: en-haut sur la marge,

j'avais écrit mon nom et la date du jour où je l'avais reçu. Maintenant je le lui donnai: il ajouta son nom à côté du mien et la date d'aujourd'hui.

Me séparer de mon dollar avait été une décision douloureuse mais raisonnée. Des années auparavant, le Rabbi m'avait regardé droit dans les yeux en me le tendant: comment pouvais-je même penser le donner? Cependant, alors que je le donnai à ce jeune Israélien, j'eus l'impression qu'il regardait à travers moi, comme s'il voyait le Rabbi lui-même. C'était à travers moi que le Rabbi lui donnait ce dollar...

Quelques jours plus tard, je retournai m'acheter une pizza. Mon "ami" s'y trouvait aussi: apparemment, c'était un habitué. Dès qu'il m'aperçut, il se précipita vers moi en agitant quelque chose: c'était mon dollar. Alors que moi, je l'avais toujours gardé plié dans mon porte-monnaie, lui, il l'avait fait plastifier. J'admirai l'œuvre.

A ce moment-là entra dans la pizzeria un homme revêtu de l'habit 'hassidique de Mea Chéarim. Mon nouvel ami se précipita vers lui aussi: "J'ai reçu un dollar du Rabbi!" disait-il joyeusement en l'agitant.

Le 'Hassid, impressionné par sa candeur, décida de mettre le jeune Israélien à l'épreuve. "Quelle valeur a ce dollar pour toi?" lui demanda-t-il.

"Tout l'or du monde! répliqua-t-il. C'est une "Segoula", un bon signe!"

"Me vendrais-tu ta "Segoula"?" demanda le Hassid.

"Jamais!" Le cri venait du fond du cœur!

"Et si je te donnais un million de dollars?"

Mais le jeune homme était ferme.

"Pas question!"

"Je ne comprends pas, dit le 'Hassid, quelle meilleure "Segoula" peut-il y avoir à part un million de dollars à la banque?"

"Si je refuse ton offre d'un million de dollars, insista le jeune homme, le Rabbi trouvera le moyen de me faire gagner une plus grande récompense encore!"

Puis s'avisant qu'il avait peut-être vexé le Hassid, le jeune homme s'excusa de son enthousiasme peut-être mal placé.

"Non, répondit le Hassid, pensif, tu ne m'as pas vexé, bien au contraire. D'ailleurs, dit-il honnêtement, je crois bien que je suis jaloux de toi!"

Dovi Scheiner

Traduit par Feiga Lubecki

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Jeudi 18 oct. - 6 'Hechvan

Mitsva négative n° 181: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger une bête "Tréfa" (déchirée).

Mitsva négative n° 182: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un membre détaché d'un animal vivant, c'est-à-dire de lui couper un membre alors qu'il est encore vivant, puis de manger ce membre.

Mitsva négative n° 184: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer du sang (des mammifères et des oiseaux).

Mitsva négative n° 185: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les graisses des animaux purs.

Mitsva négative n° 183: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le nerf sciatique.

Vendredi 19 oct. - 7 'Hechvan

Mitsva négative n° 187: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger le mélange de viande (cuite) dans du lait.

Mitsva négative n° 186: C'est l'interdiction qui nous a été faite de cuire la viande dans le lait.

Mitsva négative n° 189: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du pain fait à partir de la nouvelle récolte de céréales avant la fin du jour du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 190: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des grains torréfiés de la nouvelle récolte avant la fin de la journée du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 191: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des épis grillés de la nouvelle récolte avant la date précitée.

Mitsva négative n° 192: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la "Orlah" (récolte des trois premières années).

Samedi 20 oct. - 8 'Hechvan

Mitsva négative n° 193: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un "Tével", c'est-à-dire un produit dont ni la "Terouma" ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194: C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146: Il s'agit du commandement nous incombant d'égorger une bête avant de la consommer.

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Pourquoi vouloir la Délivrance ?

L'homme doit attendre la venue de Machia'h car alors sera accomplie la volonté de D.ieu dans la création de l'univers. A ce moment, en effet, sera réalisée Sa "demeure ici-bas". En d'autres termes, ce n'est pas du fait de ses préoccupations personnelles, pour parvenir à une prospérité matérielle ou même spirituelle plus grande, que l'homme doit désirer la Délivrance.

C'est là le sens de la nécessité de "ne pas y penser" que les Sages relèvent comme indispensable pour l'avènement de ce nouveau temps: il faut retirer sa pensée de tout ce qui touche à soi-même, matériellement ou spirituellement, et ne désirer la venue de Machia'h que parce qu'ainsi se réalisera la volonté Divine.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch - Chabbat Parchat Ekev 5713) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Le respect des parents (suite)

Question : Le père enseigne des lois et coutumes. Le fils remarque que le père s'est trompé. Doit-il l'en aviser devant tout le monde ?

Réponse : Le fils peut prendre la parole et déclarer à peu près ceci : «Il est écrit dans tel livre que...» sans dire directement au père qu'il s'est trompé. Il est préférable de ne pas faire la remarque en public mais plutôt en aparté.

Question : De jeunes parents envisagent de donner un certain prénom à leur enfant. Les grands-parents attendent d'eux qu'ils lui donnent plutôt le prénom d'un grand-père ou d'une grand-mère. Quel prénom donner?

Réponse : Le Rabbi de Loubavitch refusait de conseiller à de jeunes parents quel prénom donner à leur enfant. Selon le Ari Zal (qui vécut au 16^{ème} siècle à Safed), c'est le père qui donne le prénom par esprit prophétique. Les grands-parents ne doivent pas s'interposer et doivent laisser aux parents le choix du prénom.

Question : Les parents souhaitent que l'enfant étudie dans telle institution juive. Mais l'enfant préfère une autre. Qui doit décider ?

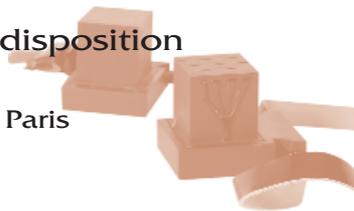
Réponse : Selon la loi stricte, l'enfant doit étudier dans la Yechiva qui l'inspire. Cependant il s'efforcera de bien se conduire, aussi bien avec ses parents que dans sa Yechiva et, bien vite, les parents seront honorés par ses bons résultats et sa bonne conduite.

F. L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh)

Pensez à faire vérifier vos **Téfilines** et **Mezouzot**

Un Sofer est à votre disposition
au Beth Loubavitch
8 rue Lamartine - 75009 Paris
(M° Cadet)

Tél: **01 45 26 87 60**



LA STELLA

SOUS LE CONTRÔLE DU BETH-DIN DE PARIS

PIZZAS SUSHIS

Service livraison

01 43 07 83 20

75/79 Bd Soult
75012 Paris

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

SALONS & TRAITEUR

**Spécial Forfait
tout compris
à partir de 40 €**

**Contactez Avraham
06 60 44 47 18**

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = 99 € l'ensemble

Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt
Cuir - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires...

Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris
(M° Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

CALENDRIER MAGNÉTIQUE 2007 / 2008

Horaires d'entrée et sortie
de Chabbat et des fêtes
disponible au Beth Loubavitch

Possibilité d'envoi
sur simple appel au
01 45 26 87 60

- dans la limite des stocks disponibles -



**Votre Boîte de Tsédaka
est pleine !**

Vous pouvez

la rapporter au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris (M° Cadet)

nous contacter par téléphone
au **01 45 26 87 60**

*nous nous ferons un plaisir
de venir la chercher*

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.